

LIMINAIRE CSE SIEGE 15 & 16 FEVRIER 2023 UN CLIMAT SOCIAL PLUS QUE TENDU

Le dialogue social est en berne à France Télévisions.

Il faut croire que notre Présidente fait peu de cas des corps intermédiaires.

Tel un mauvais vaudeville nos CSE sont les derniers au courant des projets qui se trament dans notre dos.

Au Siège, c'est au cours d'un raout médiatique, la veille des vacances scolaires de l'été, que l'on apprend la disparition des éditions nationales de F3.

Pour ce qui concerne le Réseau, c'est une information, découverte dans la presse vendredi 10 février, qui nous fait part d'un projet bien avancé de fusion entre France 3 et France Bleu...Une déflagration dont on ne connaît pas encore les retombées!

Dans ce contexte le projet Tempo pourrait bien être remis en question.

Comment pourrait-il s'intégrer dans cette nouvelle architecture qui se profile ?

Le projet sera-t-il réécrit en y intégrant les moyens et les rédactions de France Bleu ?

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne le Siège, les élus sont toujours vent debout contre la disparition des éditions nationales.

Nous opposons un délit d'entrave à la Direction de FTV qui n'a pas respecté l'infoconsultation qui était dû à notre CSE.

Ne parlons plus de dialogue social! Ce serait hypocrite... évoquons plutôt « les fausses concertations » qui placent élus et salariés devant le fait accompli.

Parlons aussi de la commission dite «ad hoc » dont le but est de se substituer à toutes les commissions des CSE qui pourraient s'estimer compétentes dans le suivi du projet Tempo. Son seul intérêt étant de faire avancer le projet à marche forcée.

Ou sont les prérogatives du CSE Siège dont le rôle premier est d'informer et défendre les salariés ?...

Nous les élus, ne pouvons accepter cette non-conformité à la loi! Le tribunal jugera.

Par ailleurs le CSE Central Extraordinaire qui s'est déroulé mardi 14 février a « mandaté son secrétaire pour ester en justice **afin de demander la suspension du projet TEMPO** tant que les impacts des rapprochements et coopérations avec Radio France sur ce projet de régionalisation de l'offre info de F3 ne sont pas évalués et présentés aux instances. »

Enfin une bonne nouvelle!

FÉVRIER 2023

SUIVEZ-NOUS SUR







FÉVRIER 2023

Autre sujet, parce que la vie de l'entreprise suit son cours, les négociations annuelles obligatoire salariales, la NAO, ont débuté jeudi dernier.

La Direction va-t-elle de nouveau nous imposer son tour de passe-passe qui consiste à autoriser à poser seulement 5 jours sur son CET en échange d'une augmentation de salaire générale ?

Pour le coup, la mesure n'a pas été appréciée par tous les salariés : En effet 30 € brut d'augmentation par mois pour certains ne valent pas 22 jours posés sur son CET.

Comprenant que la situation est difficile, la CFDT propose de poser au **minima 10 jours en 2023** au lieu des 5 imposées ces 3 dernières années.

N'oublions pas les salariés qui se situent dans la fourchette basse des salaires. A la pose de jours sur leur CET, ils préfèrent privilégier une augmentation générale plus importante. Par ces temps d'inflation galopante, nous pouvons le comprendre.

Nous accusons une baisse de notre pouvoir d'achat jamais vu depuis les années 80.

Avec une inflation prévue entre 4,2 % et 6 % en 2023 il est impératif d'obtenir une revalorisation générale conséquente.

De nombreuses entreprises, surtout les grands groupes, ont déjà engagé des négociations annuelles sur les salaires de 2023.

La tendance s'orienterait vers des hausses de rémunérations pour l'ensemble des salariés de l'ordre de 5 % à 6 %.

On ne gagnerait donc pas en pouvoir d'achat mais au mieux on le maintiendrait.

Que la Direction ne soit pas frileuse sur les augmentations de salaire!

Il nous faut négocier aujourd'hui un accord équilibré.

Au vu des projets pharaoniques qui agitent notre Direction : Campus et dorénavant, l'éventuelle future ORTF qui réunirait dans un premier temps France 3 et France bleu, il ne faudrait pas que les salariés soient une fois de plus les victimes d'une NAO anorexique.







Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR